

Geleitwort

Autor(en): **Aebischer, Paul**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Freiburger Geschichtsblätter**

Band (Jahr): **53 (1965)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

GELEITWORT

Il est juste que le monument d'érudition que j'ai le plaisir de présenter au public, et qui traite de la germanisation de la région de Morat, ait un portail roman, qu'il ait une de ces entrées au ceintre plein comme en ont tant de maisons du Murtenbiet, qui ne font que continuer un type de construction si fréquent dans le Pays de Vaud, si proche. Car c'est avec les Helvètes, et plus encore avec les Romains, que le territoire qui nous intéresse fait son entrée dans l'histoire. Ce sont les Helvètes, et surtout les Romains qui l'ont conditionné: si le nom d'Avenches est celtique, la ville eut avant tout de l'importance comme capitale de l'Helvétie romaine. A côté du reste des noms gaulois de Lugnorre, de Joessant, de Morat, de la Bibera et du Chandon, surgissent, bien plus nombreux, ceux des domaines helvético-romains de Merlach, de Salvenach, de Cressier, de Wistenlach, de Gempenach, les Helvético-romains devenant au cours des siècles ces Walen dont le nom se retrouve dans Wallenbuch et dans Wallenried. Sans doute le Murtenbiet, comme presque tout le reste de la Suisse romande, a-t-il été partiellement occupé par les Burgondes: mais ceux-ci s'étant rapidement romanisés, il s'en est suivi que c'est de l'heureuse compénétration des Alémanes et des Romains que s'est formé la région de Morat.

L'infiltration des Alémanes a été longue et lente; il lui a fallu près de mille ans pour atteindre Morat, elle a connu sans doute des avances et des reculs, jusqu' à ce que se soit produit ce fait capital: la chute de Charles le Téméraire. Chute qui certes a été une nécessité pour les Suisses, mais peut-être, qui sait? un malheur pour l'Europe. Car si les Confédérés sentaient trop la menace que constituait pour eux la politique du duc de Bourgogne, si leur survie dépendait de la mort de ce dernier, celui-ci, comme son père, poursuivait néanmoins un beau rêve, le rêve d'une Europe centrale unifiée, rêve qui fut aussi celui de Charles Quint, son arrière petit-fils, et bien plus tard celui de Napoléon.

Dans la lente vie des siècles passés, dans cette vie qui tout entière s'écoulait à l'ombre du clocher natal, un changement de langue s'opérait imperceptiblement, sans secousse et sans douleur. A Fribourg, le Manual du Conseil, jusqu' à fin mai 1483, usait tantôt du français – ou plutôt de ce qu'on estimait être du français –, tantôt de l'allemand – d'un allemand de chancellerie –, tantôt du latin, le Manual suivant, dont le premier texte est daté du 30 mai 1483, n'emploie plus qu'exceptionnellement le français et le latin: et il ne paraît pas que le secrétaire qui le rédigeait, et qui sans aucun doute était bilingue, ait eu l'ombre d'un regret en accordant la priorité à l'allemand. A la même date, le trésorier Pierre Ramu a fait de même. Sur la couverture du volume n° 161 de ses comptes, qui s'étendent de Noël 1482 à la Saint-Jean d'été de l'année 1483, il a écrit: «L'estallon du compte de discret homme Pierre Ramu tresorier de la ville de Fribourg, qui se rend à la Nativité Saint Jehan Baptiste, l'an mil IIII° LXXXIII». Le jour suivant, le plus sereinement du monde, il commence le volume no 162 par ces mots: «Innemen und Usgeben des Ersamen wisen Pierro Ramu Seckelmeister zuo Friburg, angefangen sid siner rechnungs geben zuo Sanct Johans tag zuo Sungichten LXXXIII° biss zuo der rechnung so er geben wir zuo Wyenacht, anno LXXXIIII». Et dans l'usage journalier des bonnes gens de la ville de Fribourg, rien n'avait changé non plus. Chose curieuse, c'est la défaite du Téméraire, en mettant en pleine valeur la science militaire des Confédérés, qui a incité ceux-ci à vendre leur sang aux souverains étrangers, au service desquels ils acquéraient, sans doute de bonnes soldes, mais aussi ce «Heimweh» qui n'est qu'une manifestation passive d'un nationalisme latent.

C'est le 14 octobre 1475 que Morat la savoyarde dut se rendre aux Fribourgeois et aux Bernois, auxquels elle jura fidélité. Ce fut en janvier 1482 que Fribourg, en même temps que Soleure, fut reçu dans la Ligue des Confédérés; ce ne fut qu'en 1484, que la sentence de Münster, la souveraineté de Fribourg et de Berne sur Morat fut reconnue. Les dés étaient jetés: le processus de germanisation du Murtenbiet, commencé bien antérieurement, fut alors en quelque sorte légalisée. Et la vie continuait, monotone et matérielle; l'important était, je pense, que les percepteurs de la dîme et des autres impôts pour le compte de leurs Excellences de Berne et de Fribourg purent se faire comprendre et surtout se faire payer aussi bien à Kerzers qu'à Lugnorre.

Paul Aebischer